



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PROJET DE LOI DE FINANCES
GESTION 2024

DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES 2024-2026

MINISTÈRE DE LA
DÉFENSE NATIONALE



SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

Introduction.....	1
1. Contexte d'élaboration du DPPD	2
1.1 Présentation du secteur et de la mission du ministère	2
1.2 Analyse diagnostique, objectifs de développement et stratégies du ministère	4
1.3 Traduction budgétaire de la stratégie ministérielle 2024 – 2026	8
2. Présentation des programmes	10
2.1 Programme 1 - Pilotage et soutien aux services du MDN	10
2.2 Programme 2 - Protection du territoire national	22
Conclusion	34

INTRODUCTION

Le Bénin s'est engagé dans la réforme de la gestion budgétaire à travers la modernisation du système de gestion des finances publiques. Cette réforme vise essentiellement le passage d'une gestion budgétaire basée sur les moyens à un budget-programme axé sur les performances. Ainsi, toutes les actions du Ministère de la Défense Nationale (MDN) sont désormais orientées vers l'atteinte des résultats qui contribueront au maintien d'un climat de paix favorable et au développement socioéconomique de la Nation. Ces actions incluent non seulement la défense physique de notre territoire mais aussi la lutte contre les inégalités liées au genre et la protection du climat. Elles ont pour objet d'accroître les capacités opérationnelles des Forces armées béninoises (Fab) notamment par la promotion des femmes militaires, qui constituent l'institution de défense du territoire national, et le principale levier d'action du secteur.

A cet effet, tous les acteurs du Ministère de la Défense nationale partage la vision de faire des Fab : une armée républicaine, citoyenne, moderne, polyvalente, ouverte sur le monde, aux fins de contribuer au développement équilibré et durable de l'espace national ainsi qu'à la paix et la sécurité internationales. L'objectif global poursuivi par l'institution de défense et des forces de défense avec pour finalité une meilleure préservation de l'intégrité du territoire national. La réalisation de cet objectif conduit, chaque année, le Ministère de la Défense Nationale à opérationnaliser ses stratégies. C'est dans ce cadre que le présent Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2024-2026 est élaboré.

L'élaboration du DPPD a suivi un processus méthodologique participatif à toutes ses étapes. Ce processus a impliqué les différents commandements des Fab, ainsi que les directions centrales et techniques du ministère.

Le présent document de DPPD 2024-2026, est structuré en deux (02) parties à savoir: le contexte d'élaboration du DPPD et la présentation des programmes.

1. Contexte d'élaboration du DPPD

Dans le cadre de l'exécution de leurs missions, les Fab font davantage face à de multiples difficultés, tant sur le plan national qu'international, ce qui tendent à annihiler leurs efforts.

Le Bénin, pays du golfe de guinée, situé en Afrique de l'Ouest, reste sensible à l'évolution de la situation dans le monde et particulièrement en Afrique où des États sont marqués par une instabilité structurelle. Dans cet environnement complexe, le Bénin ne connaît pas actuellement de menaces militaires directes mais demeure préoccupé par les questions de sécurité intérieure et de défense du territoire notamment les attaques terroristes dans les zones frontalières du nord du pays. Ces attaques sont en liens avec la menace terroriste dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest marquée par la montée du fondamentalisme.

Au niveau national, l'environnement reste marqué par, non seulement des risques de troubles et de tensions liés aux climats socio- économique, politiques et sanitaires, mais aussi par la situation sécuritaire marquée par des attaques terroristes. Ces risques pourraient entraver la protection et la sécurisation des institutions républicaines et des populations. Ils constituent de fait, des préoccupations majeures auxquelles un intérêt particulier mérite d'être accordé.

Les paragraphes suivants présentent le secteur de la défense, la mission du ministère, l'analyse diagnostique et les objectifs de développement et stratégies du Ministère de la Défense Nationale.

1.1. Présentation du secteur et de la mission du ministère

Les missions et attributions ainsi que les politiques publiques du Ministère de la Défense Nationale sont abordées ci-dessous pour la présentation du secteur de la défense.

1.1.1. Missions et attributions

La vision du Ministère de la Défense Nationale est la suivante « **Les Forces armées béninoises sont, à l'horizon 2026, une armée républicaine au service de la Nation, moderne, polyvalente et ouverte sur le monde, en mesure de contribuer au développement harmonieux et durable de l'espace national, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales** ».

Ainsi, dans le but de réaliser des résultats optimums dans le secteur de la défense nationale, le Gouvernement du Bénin a adopté le décret n°2021-574 du 03 novembre 2021, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale.

Conformément à ce décret, le Ministère de la Défense Nationale a pour mission de proposer à l'adoption du Conseil National de Défense et de Sécurité, la politique de l'Etat en matière de défense

nationale et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

A cet effet, il est chargé de :

- concevoir l'architecture de l'administration centrale du ministère et en assurer la gestion efficiente et performante ;
- proposer la réglementation en matière de défense globale, en rapport avec les autres ministères ayant des compétences en matière de sécurité;
- coordonner les activités relatives aux questions de défense, en liaison avec le Conseil national de défense et de sécurité;
- concevoir l'organisation générale de la défense militaire;
- assurer la veille stratégique et la coordination des actions de lutte contre le phénomène terroriste, en liaison avec le Conseil national de défense et de sécurité;
- définir la politique de recrutement et de mobilisation au profit des Forces armées béninoises;
- définir la politique de formation et la doctrine d'emploi des Forces armées béninoises;
- élaborer les directives générales pour les négociations en matière de défense;
- gérer les postes de représentations militaires dans les missions diplomatiques;
- faire participer les Forces armées béninoises au développement économique de la Nation et à toutes autres tâches d'intérêt public;
- faire tenir le répertoire des domaines et infrastructures militaires et en superviser la gestion.

Pour accomplir sa mission et contribuer au mieux à l'atteinte des objectifs nationaux de développement, le ministère accorde une attention particulière aux thématiques transversales que sont le genre et le climat.

En matière de genre, l'objectif principal est de promouvoir la gente féminine au sein des Fab. Pour ce qui est de climat, l'objectif du ministère est d'orienter ses interventions vers le développement durable.

1.1.2. Politiques publiques

L'État béninois s'est engagé à assurer à toute sa population, un climat de sécurité et de paix pour une libre circulation des personnes et des biens. Ces éléments paraissent fondamentaux et indispensables à l'essor économique et donc au développement socioéconomique de notre pays. Ainsi, toutes les activités de la défense déclinées dans le Plan Stratégique 2022-2026 du MDN sont exécutées en arrimage au deuxième Plan d'Actions du Gouvernement à travers le Pilier I (Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance), en son Axe Stratégique n°2 (consolidation de la bonne

gouvernance) et sous les Action 3 (Poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens) et Action 4 (Renforcer la diplomatie de développement).

Pour ce qui concerne particulièrement le genre, les interventions du ministère se basent sur plusieurs engagements nationaux et internationaux. On distingue, entre autres : la Politique Nationale de Promotion de la Femme (2001), la Politique nationale de Promotion du Genre (2009), la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies et le Plan d'actions National du Bénin pour sa mise en œuvre (2019). Par ailleurs, un document de stratégie genre du secteur est en cours d'élaboration.

En matière de protection de l'environnement et du climat, les interventions du ministère ont pour fondements : la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en république du Bénin, la convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, le protocole de Kyoto correspondant que le Bénin a ratifié par les décrets n°93-304 du 13 décembre 1993 et n°2001-543 du 17 décembre 2001, ainsi que les accords de Paris.

1.2. Analyse diagnostique, objectifs de développement et stratégies du ministère

Sous cette rubrique, les forces et faiblesses ainsi que les enjeux et défis sont indiqués pour mieux appréhender les spécificités du secteur de la défense.

1.2.1. Analyse diagnostique (les enjeux et défis) et vision

Dans la réalisation de sa mission, le MDN est confronté à des difficultés liées principalement à la gestion des ressources humaines, aux conditions de vie et de travail des personnels, à la préservation de l'intégrité territoriale et au maintien de la sécurité, au renforcement de la coopération militaire à l'organisation et au fonctionnement de certaines structures stratégiques.

Il est à noter qu'au niveau de la préservation de l'intégrité territoriale, la situation sécuritaire dans les zones frontalières demeure peu reluisante et les différentes unités des Forces armées béninoises installées dans les espaces frontaliers manquent d'infrastructures et d'équipements adéquats.

De plus, l'inadéquation qui caractérise les formations initiales et de spécialité des ressources humaines des Forces armées béninoises, ne favorise pas un rendement optimum à obtenir desdites ressources. L'insuffisance de dotation en ressources financières et les différentes réformes intervenues dans les finances publiques, ont contribué à aggraver cette situation. Il en découle un faible taux d'encasernement, un sous-équipement des forces, une augmentation des actes de criminalité, des incidents transfrontaliers et un risque élevé de la survenance d'actes terroristes dans les limites de nos frontières.

A cela, il faut ajouter que les défis en matière d'égalité des genres et de protection de l'environnement ont été, pendant longtemps, peu pris en compte. Il en résulte un faible taux de féminisation des Fab et

des difficultés à mettre en place les conditions nécessaires pour faciliter l'intégration des femmes dans le secteur. Il en résulte également un retard du secteur en matière de développement durable.

Le tableau ci-dessous, présente la synthèse de l'étude diagnostique du secteur de défense (Matrice SWOT du diagnostic).

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Esprit républicain des troupes ; - Armée disciplinée et bien hiérarchisée ; - Aptitude à participer au développement économique de la Nation ; - Cohésion dans les FAB ; - Neutralité politique ; - Armée expérimentée dans les missions de paix - Existence des écoles et centre de formation de référence (ENSA, ENSO, CPADD, CFOMP-C, ENO, etc) ; - Bonne condition physique de la troupe ; - Volonté affichée de promouvoir la gence féminine ; - Volonté affichée de protéger l'environnement ; - Existence de structures dédiées au genre et au climat (cellule genre et environnement, cellule permanente de lutte contre les VAH faits aux PFFAB). 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des dotations budgétaires ; - Lourdeur administrative à tous les niveaux ; - Insuffisance en installations et équipements militaires ; - Manque de vocation militaires au sein du personnel - Insuffisance des équipements et de matériels ; - Domaines militaires non sécurisés ; - Faible capacité d'encasernement ; - Gestion des ressources humaines peu performante ; - Gestion des frustrations et du moral de la troupe ; - Problème de formation et d'entraînement ; - Faible taux de féminisation des Fab ; - Inexistence de textes spécifiques encadrant la gestion des personnels féminins ; - Insuffisance des interventions internes en faveur de l'environnement et du climat.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté affichée du Gouvernement à soutenir les FAB à travers le PAG ; - Liens de coopération militaire existants ; - Existence des liens armée-Nation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Monté de l'insécurité sous régionale ; - Ascension des groupes terroristes dans la sous-région ; - Survenance des catastrophes naturelles.

A la lumière des problèmes majeurs identifiés, les thématiques majeures et les défis à relever sont présentés dans le tableau ci-dessous :

THÉMATIQUES MAJEURES	DÉFIS À RELEVER
1. Pilotage et gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation du fonctionnement de l'administration de la Défense ; - Renforcement de la gestion des ressources financières du Ministère ; - Accentuation de la visibilité des FAB au plan national.
2. Préservation de l'intégrité territoriale militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture des besoins des Forces en ressources humaines ; - Renforcement des aptitudes des personnels des Forces ; - Défense opérationnelle des espaces aérien, maritime et terrestre.
3. Renforcement du capital physique des FAB	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation des conditions de vie et de travail ; - Amélioration de la capacité des matériels.

Pour relever ces défis, les FAB disposent de deux atouts essentiels à savoir : l'esprit républicain des troupes et la cohésion interne de l'institution elle-même.

Ainsi, le Ministère de la Défense Nationale s'est défini comme priorité de renforcer les capacités opérationnelles des FAB et d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnels de défense.

Au regard des questions de genre et de climat, le ministère s'est fixé pour priorité de conscientiser les acteurs du secteur et de se doter de stratégies et politiques internes qui vont encadrer et orienter ses interventions.

1.2.2. Objectifs de développement, axes stratégiques

Les différents programmes du Ministère de la Défense Nationale découlent des objectifs fixés qui à leur tour, sont en cohérence avec la mission et les attributions du ministère. Ils sont également en phase avec les documents d'orientations nationales notamment :

Les Études Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS) Bénin Alafia 2025

La vision de développement du Bénin à l'horizon 2025 fait état de ce que « le Bénin est, en 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ». Les études nationales de perspectives à long terme (NLTPS) soulignent que l'unité nationale est une condition indispensable pour la paix. La paix, quant à elle, est une denrée précieuse ; elle conditionne toute évolution du pays. Sans la paix, le développement de la nation est compromis.

La question de l'unité du pays et de la paix qui doit y régner requiert la définition d'orientations

précises. Pour cela, l'orientation stratégique « Protection du territoire national » des NLTPS, impose que l'on renforce les stratégies des FAB en adoptant de nouvelles méthodes adaptées à la Vision Bénin 2025.

A cet égard, les actions engagées dans le sens de la réorganisation des Forces armées béninoises doivent être soutenues par une volonté politique affichée afin de favoriser l'émergence d'un dispositif de prévention, de protection et d'action face aux menaces qui pourraient peser sur le Bénin.

Orientations Stratégiques de Développement (OSD)

Les Orientations Stratégiques de Développement ont mis en exergue les axes stratégiques « (i) gestion des espaces frontaliers, (ii) gestion de la sécurité publique, (iii) participation des forces de défense et de sécurité aux activités de développement, (iv) lutte contre la prolifération des armes légères et la criminalité transfrontalière » au titre des priorités devant bénéficier d'une attention particulière au niveau de l'action publique.

Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)

Les orientations données au secteur de la défense par le Gouvernement s'inscrivent dans le cadre du Pilier 1 du deuxième Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2) qui met l'accent sur le renforcement de la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance et précisément en son axe 2 « consolidation de la gouvernance ». Il s'agira spécifiquement pour le gouvernement d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires des forces de Sécurité et de Défense pour une protection adéquate des personnes et des biens.

Dans le domaine de la sécurité et de la défense, des réformes institutionnelles seront engagées et les moyens d'intervention seront améliorés pour mieux répondre aux menaces liées à l'environnement géopolitique international et sous régional.

En vue de la réalisation de sa vision mentionnée ci-dessus, le Ministère de la Défense Nationale s'est fixé comme objectif global d'accroître les capacités opérationnelles des Forces armées béninoises. Cet objectif est décliné en deux (02) objectifs de développement du secteur :

1. améliorer les performances des structures du Ministère de la Défense Nationale ;
2. améliorer la couverture sécuritaire de l'espace national.

Pour atteindre ces objectifs, deux (02) axes stratégiques globaux ont été redéfinis pour le triennal 2024-2026 comme suit :

1. Pilotage et soutien aux services ;
2. Protection du territoire national.

Ces deux (02) axes stratégiques correspondent chacun à un programme budgétaire.

1.3. Traduction budgétaire de la stratégie ministérielle 2024 - 2026 (en FCFA)

NATURE ECONOMIQUE	REALISATION (LOI DE REGLEMENT)						CREDITS OUVERTS (LFI)	
	2020		2021		2022		2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	60 609 567 000	18 925 040 230	77 473 339 000
Personnel	0	0	0	0	0	37 864 664 744	0	41 882 161 074
Biens et services	0	0	0	0	0	7 270 347 381	0	16 375 137 696
Transfert courant	0	0	0	0	0	537 519 200	0	291 000 000
Investissements	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	14 937 035 675	18 925 040 230	18 925 040 230
Investissement exécuté par l'Etat	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	14 937 035 675	18 925 040 230	18 925 040 230
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	60 609 567 000	18 925 040 230	77 473 339 000
I- Ressources intérieures	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	60 609 567 000	18 925 040 230	77 473 339 000
Contributions budgétaires	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	60 609 567 000	18 925 040 230	77 473 339 000
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

NATURE ECONOMIQUE	CREDITS OUVERTS (LFI)		PROJECTIONS					
	2023		2024		2025		2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	18 925 040 230	77 473 339 000	18 239 984 000	93 452 093 000	20 269 032 000	101 628 481 000	19 810 608 000	105 817 135 000
Personnel	0	41 882 161 074	0	53 529 725 000	0	59 677 065 000	0	64 324 143 000
Biens et services	0	16 375 137 696	0	20 932 384 000	0	20 932 384 000	0	20 932 384 000
Transfert courant	0	291 000 000	0	750 000 000	0	750 000 000	0	750 000 000
Investissements	18 925 040 230	18 925 040 230	18 239 984 000	18 239 984 000	20 269 032 000	20 269 032 000	19 810 608 000	19 810 608 000
Investissement exécuté par l'Etat	18 925 040 230	18 925 040 230	18 239 984 000	18 239 984 000	20 269 032 000	20 269 032 000	19 810 608 000	19 810 608 000
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	18 925 040 230	77 473 339 000	18 239 984 000	93 452 093 000	20 269 032 000	101 628 481 000	19 810 608 000	105 817 135 000
I- Ressources intérieures	18 925 040 230	77 473 339 000	18 239 984 000	93 452 093 000	20 269 032 000	101 628 481 000	19 810 608 000	105 817 135 000
Contributions budgétaires	18 925 040 230	77 473 339 000	18 239 984 000	93 452 093 000	20 269 032 000	101 628 481 000	19 810 608 000	105 817 135 000
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

2. Présentation des programmes

2.1. Programme 1 - Pilotage et soutien aux services du MDN

Le Programme 1 "pilotage et soutien aux services" vise à travers un ensemble de quatre actions à améliorer les performances des structures du Ministère de la Défense Nationale. Il permet de mettre en œuvre des actions de pilotage et coordination du Ministère, de management et de développement du secteur, d'information et archives ainsi que de coopération et renforcement des relations Armées – Nation. La responsabilité de ce programme est assurée par le Directeur de la planification, de l'administration et des finances.

2.1.1. Précis stratégique du programme

Le précis stratégique du programme 1 est effectué à travers l'analyse stratégique et le rappel des enjeux et perspectives dudit programme.

2.1.1.1. Analyse stratégique

Cette analyse met en exergue la politique publique suivie par l'exécution du programme et la finalité recherchée à travers ce dernier.

2.1.1.1.1. Politique publique mise en oeuvre

Le but de ce programme est de consolider et d'optimiser la gestion des structures stratégiques et opérationnelles du secteur de la défense ainsi renforcer les capacités techniques et organisationnelles des différentes catégories d'acteurs de la chaîne planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation. Les activités de ce programme sont arrimées au Plan d'Actions du Gouvernement 2021-2026 à travers le Pilier I (renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance), en son Axe Stratégique n°2 (consolidation de la bonne de la gouvernance) et sous l'Action 3 (poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens) et Action 4 (Renforcer la diplomatie de développement).

Pour ce qui concerne particulièrement le genre, les interventions du ministère se basent sur plusieurs engagements nationaux et internationaux. On distingue, entre autres : la Politique Nationale de Promotion de la Femme (2001), la Politique nationale de Promotion du Genre (2009), la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies et le Plan d'actions National du Bénin pour sa mise en œuvre (2019). Par ailleurs, un document de de stratégie genre propre secteur est en cours d'élaboration. En matière de protection de l'environnement et de climat, les interventions du ministère ont pour fondements : la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en république du

Bénin, la convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, le protocole de Kyoto correspondant que le Bénin a ratifiés par les décrets n°93-304 du 13 décembre 1993 et n°2001-543 du 17 décembre 2001, ainsi que les accords de Paris.

2.1.1.1.2. Finalités du programme

La finalité du programme "Pilotage et soutien aux services" est d'accroître la performance des structures du ministère ainsi que les services de soutien afin qu'ils puissent mettre à la disposition des Forces armées béninoises tous les moyens nécessaires à l'exécution de sa mission souveraine de défense du territoire national. Une attention particulière est accordée à la réduction des inégalités de genre dans les Fab, à la protection de l'environnement et à l'adaptation du secteur aux changements climatiques.

2.1.1.1.3. Diagnostic stratégique

Une analyse des forces et faiblesses actuelles de l'administration centrale et des structures du ministère en rapport avec la formulation et la mise en œuvre du programme de pilotage et soutien aux services, résume le diagnostic stratégique du programme.

2.1.1.1.3.1. Forces

Dans le cadre de la réalisation de ce programme, le Ministère de la Défense Nationale dispose d'un ensemble d'atouts tels que :

- la qualité des ressources humaines caractérisées par une discipline, un esprit républicain, et une dévotion à participer au développement économique de la Nation ;
- l'engagement prononcé à l'application du mode de la gestion axée sur les résultats ;
- la neutralité des structures à assurer leurs missions en tout temps et en tout lieu ;
- la compétence avérée de ses structures techniques dédiée à la logistique opérationnelle et aux infrastructures militaires ;
- la disponibilité d'une vision à l'horizon 2025 du format des FAB assorti d'une évaluation financière des besoins prioritaires
- l'existence de structures internes dédiées à la mise en œuvre des interventions liées au genre et au climat.

2.1.1.1.3.2. Faiblesses

En dépit de la volonté manifeste de tous les acteurs à accroître les performances des structures du ministère, de nombreux problèmes subsistent encore. Il s'agit entre autres de :

- l'insuffisance des dotations budgétaires ;
- les mauvaises conditions de travail ;

- l'inexistence d'un bon système de gestion des ressources humaines ;
- la faible dynamisation du système d'information statistique ;
- l'insuffisance des moyens budgétaires pour exécuter certaines dépenses en capital, structurantes et requises pour la modernisation de l'armée ;
- l'occupation illégale des domaines militaires non sécurisés ;
- l'absence de politique et/ou stratégie sectorielle spécifique au genre et au climat.

2.1.1.2. Enjeux et perspectives

Les enjeux et perspectives du programme 1 sont les suivants :

2.1.1.2.1. Enjeux du programme

L'institution de la Défense, gage d'une préservation de l'intégrité du territoire, doit fonctionner dans une optique de gestion axée sur les résultats, de reddition des comptes, de transparence et de participation inclusive, coordonnée et cohérente.

Aussi, il se doit de fournir à son principal levier d'actions, tous les moyens (infrastructures et équipements) adéquats afin que celui-ci soit capable de réagir efficacement pour l'exécution des missions qui lui sont confiées. Ainsi, il pourrait être efficace pour la défense du territoire et la protection de la population.

2.1.1.2.2. Perspectives

En termes de perspectives, il s'agit de :

- poursuivre la mise en place d'un cadre organisationnel et institutionnel favorable à une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques du secteur de la Défense ;
- renforcer la formation du personnel pour d'adapter aux menaces nouvelles ;
- réhabiliter et construire des infrastructures répondant aux normes de sécurité et de protection du personnel ;
- acquérir des équipements spécifiques et des moyens logistiques et assurer leur maintenance ;
- développer la recherche et l'innovation technologique au sein des Fab ;
- élaborer des documents de stratégies spécifiques, pour une meilleure prise en compte du genre et la protection de l'environnement dans le secteur de la défense;
- renforcer la promotion du personnel militaire féminin.

2.1.1.3. Axes stratégiques

Quatre (04) axes stratégiques du programme ont été identifiés. Il s'agit :

- Axe 1 : Optimisation du fonctionnement de l'administration de la Défense et Gestion des ressources du Ministère ;
- Axe 2 : Amélioration de la gestion des ressources du ministère et soutien à la croissance du secteur
- Axe 3 : Amélioration de la portée des infrastructures des systèmes d'information et de communication ainsi que leur accessibilité
- Axe 4 : Dynamisation de la coopération militaire et accroissement de la visibilité des FAB aux plans national et international.

2.1.1.4. Présentation des actions constitutives du programme

Les actions mises en œuvre sous ce programme sont les suivantes :

- Action 1 : Pilotage et coordination du Ministère ;
- Action 2 : Management et développement du secteur ;
- Action 3 : Information et archives sur l'action du ministère ;
- Action 4 : Coopération et renforcement des relations Armées – Nation.

Actions	Unités administratives
Action 1 : Pilotage et coordination du Ministère	CABINET DU MINISTRE
	DELEGATION AU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
	Direction de la Sécurité Militaire
	Inspection Générale des Armées
	PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
	SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
Action 3 : Management et développement du secteur	DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
Action 4 : Information et archives sur l'action du Ministère	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PREARCHIVAGE
Action 5 : Coopération et renforcement des relations Armées - Nation	Centre Maritime Multinational de Coordination
	Direction de la Coopération Militaire et des Opérations de Maintien de la Paix
	Direction de la Participation des Armées au Développement et aux Tâches d'Intérêt Public
	Musée des armées
	Poste d'Attaché de Défense de New York

2.1.2. Cartographie du programme et brève présentation du Responsable du Programme

2.1.2.1. Cartographie du programme

Directions Centrales, Techniques et Départementales/Régionales	CAB - CABINET DU MINISTRE CMMC - Centre Maritime Multinational de Coordination DCMOMP - Direction de la Coopération Militaire et des Opérations de Maintien de la Paix DCMP - DELEGATION AU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DIP - DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PREARCHIVAGE DPADTIP - Direction de la Participation des Armées au Développement et aux Tâches d'Intérêt Public DPAF - DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES DSM - Direction de la Sécurité Militaire IGM - Inspection Générale des Armées PAD - Poste d'Attaché de Défense de New York PRMP - PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS SGM - SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
Organisme sous tutelle directe	MA - Musée des armées
Organismes privés et ONGs subventionnées	
Projets PIP	
Projets Hors PIP	

2.1.2.2. Présentation du Responsable de Programme

Nom et prénom(s) : Monsieur Gbèmagnidan Grégoire GOHOUNTI

Poste occupé : Directeur de la planification, de l'administration et des finances

2.1.3. Cadre de performance du programme

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Résultats attendus	Source de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectif spécifique 1: Optimiser le fonctionnement de l'administration de la Défense	Niveau de performance globale du MDN	Le fonctionnement de l'administration de la défense est optimisé	Rapport de performance	Adhésion des acteurs du secteur
Objectif spécifique 2: Améliorer la gestion des ressources du Ministère et renforcer le capital du secteur de la défense	Taux de couverture des besoins en équipements	La gestion des ressources du Ministère est améliorée et le capital matériel et physique des Forces de défense est renforcé	Rapport d'avancement PIP	Adhésion des acteurs du secteur; respect des procédures et textes; disponibilité des ressources
	Taux de couverture des besoins en infrastructures			adhésion des acteurs du secteur; respect des procédures et textes et disponibilité des ressources
	Proportion des documents PPBS réalisés et diffusés dans les délais		Rapport de la revue du PTA	Adhésion des acteurs du secteur ; respect des procédures et textes ; disponibilité des ressources
Objectif spécifique 3: Dynamiser la coopération militaire et accroître la visibilité des FAB au plan national et international	Taux d'accords de coopération militaire actif	La coopération militaire est dynamisée	Rapport d'activités DCMOP	Adhésion des acteurs du secteur ;respect des procédures et textes ;adhésion des acteurs du secteur ;disponibilité des ressources
	Nombre d'actions civilo-militaires effectuées	La visibilité des actions des Forces est accrue	Rapport d'activités DPADTIP	Disponibilité des ressources
Objectif spécifique 4: Améliorer la portée des infrastructures des systèmes d'information et de communication ainsi que leur accessibilité	Taux de documents archivés et disponibles dans le SI	La portée des infrastructures des systèmes d'information et de communications ainsi que leur accessiibilités sont améliorées	Rapport d'activité de la DSI	adhésion des acteurs du secteur, respect des procédures et textes, disponibilité des ressources
	Taux d'accessibilité aux SIC			adhésion des acteurs du secteur, respect des procédures et textes et disponibilité des ressources

2.1.4. Indicateurs de programme et leur évolution

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur référence	Historiques			Valeurs cibles		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026
PROGRAMME :048 - Pilotage et soutien aux services du MDN								
Objectif stratégique :Améliorer les performances des structures du Ministère de la Défense Nationale								
Objectif spécifique :Optimiser le fonctionnement de l'administration de la Défense								
Niveau de performance globale du MDN	Pourcentage (%)	90	-	-	-	90	92	95
SOURCE	:	Rapport de performance						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DPAF						
OBSERVATIONS	:	Adhésion des acteurs du secteur						
Objectif spécifique :Améliorer la gestion des ressources du Ministère et renforcer le capital du secteur de la défense								
Taux de couverture des besoins en infrastructures	%	50	-	-	-	50	65	70
SOURCE	:	Rapport d'avancement PIP						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DPAF						
OBSERVATIONS	:	adhésion des acteurs du secteur; respect des procédures et textes et disponibilité des ressources						
Taux de couverture des besoins en équipements	%	50	-	-	-	25	35	50
SOURCE	:	Rapport d'avancement PIP						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DPAF						
OBSERVATIONS	:	Adhésion des acteurs du secteur; respect des procédures et textes; disponibilité des ressources						
Proportion des documents PPBS réalisés et diffusés dans les délais	%	100	-	-	-	100	100	100
SOURCE	:	Rapport de la revue du PTA						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DPAF						
OBSERVATIONS	:	Adhésion des acteurs du secteur ; respect des procédures et textes ; disponibilité des ressources						
Objectif spécifique :Dynamiser la coopération militaire et accroître la visibilité des FAB au plan national et international								

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur référence	Historiques			Valeurs cibles		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026
Taux d'accords de coopération militaire actif	Nombre	36	-	-	-	36	38	40
SOURCE	:	Rapport d'activités DCMOP						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DCMOP						
OBSERVATIONS	:	Adhésion des acteurs du secteur ;respect des procédures et textes ;adhésion des acteurs du secteur ;disponibilité des ressources						
Nombre d'actions civilo-militaires effectuées	Nombre	5	-	-	-	5	7	8
SOURCE	:	Rapport d'activités DPADTIP						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DPADTIP						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des ressources						
Objectif spécifique :Améliorer la portée des infrastructures des systèmes d'information et de communication ainsi que leur accessibilité								
Taux d'accessibilité aux SIC	%	30	-	-	-	45	55	70
SOURCE	:	Rapport d'activité de la DSI						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DSI						
OBSERVATIONS	:	adhésion des acteurs du secteur, respect des procédures et textes et disponibilité des ressources						
Taux de documents archivés et disponibles dans le SI	%	30	-	-	-	15	20	25
SOURCE	:	Rapport d'activité de la DSI						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DSI						
OBSERVATIONS	:	adhésion des acteurs du secteur, respect des procédures et textes, disponibilité des ressources						

2.1.5. Répartition triennale des dépenses (en FCFA)

NATURE ECONOMIQUE	REALISATION (LOI DE REGLEMENT)						CREDITS OUVERTS (LFI)	
	2020		2021		2022		2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	0	0	0	0	0	2 915 451 298	18 925 040 230	21 047 150 994
Personnel	0	0	0	0	0	229 620 717	0	272 506 665
Biens et services	0	0	0	0	0	2 365 311 381	0	1 719 604 099
Transfert courant	0	0	0	0	0	320 519 200	0	130 000 000
Investissements	0	0	0	0	0	0	18 925 040 230	18 925 040 230
Investissement exécuté par l'Etat	0	0	0	0	0	0	18 925 040 230	18 925 040 230
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	0	0	0	0	0	2 915 451 298	18 925 040 230	21 047 150 994
I- Ressources intérieures	0	0	0	0	0	2 915 451 298	18 925 040 230	21 047 150 994
Contributions budgétaires	0	0	0	0	0	2 915 451 298	18 925 040 230	21 047 150 994
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

NATURE ECONOMIQUE	CREDITS OUVERTS (LFI)		PROJECTIONS					
	2023		2024		2025		2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	18 925 040 230	21 047 150 994	18 239 984 000	21 283 468 999	20 269 032 000	23 312 516 999	19 810 608 000	22 854 092 999
Personnel	0	272 506 665	0	1 197 968 999	0	1 197 968 999	0	1 197 968 999
Biens et services	0	1 719 604 099	0	1 675 516 000	0	1 675 516 000	0	1 675 516 000
Transfert courant	0	130 000 000	0	170 000 000	0	170 000 000	0	170 000 000
Investissements	18 925 040 230	18 925 040 230	18 239 984 000	18 239 984 000	20 269 032 000	20 269 032 000	19 810 608 000	19 810 608 000
Investissement exécuté par l'Etat	18 925 040 230	18 925 040 230	18 239 984 000	18 239 984 000	20 269 032 000	20 269 032 000	19 810 608 000	19 810 608 000
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	18 925 040 230	21 047 150 994	18 239 984 000	21 283 468 999	20 269 032 000	23 312 516 999	19 810 608 000	22 854 092 999
I- Ressources intérieures	18 925 040 230	21 047 150 994	18 239 984 000	21 283 468 999	20 269 032 000	23 312 516 999	19 810 608 000	22 854 092 999
Contributions budgétaires	18 925 040 230	21 047 150 994	18 239 984 000	21 283 468 999	20 269 032 000	23 312 516 999	19 810 608 000	22 854 092 999
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

2.1.6. Tableau d'évaluation financière (en FCFA)

Actions	2024						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
048001 - 048001-Pilotage et coordination du Ministère	34 973 000	238 900 000	0	0	0	0	273 873 000
048003 - 048003-Management et développement du secteur	913 452 334	880 616 000	140 000 000	18 239 984 000	0	0	20 174 052 334
048004 - 048004-Information et archives sur l'action du Ministère	0	302 000 000	0	0	0	0	302 000 000
048005 - 048005-Coopération et renforcement des relations Armées - Nation	249 543 665	254 000 000	30 000 000	0	0	0	533 543 665
Total	1 197 968 999	1 675 516 000	170 000 000	18 239 984 000	0	0	21 283 468 999

Actions	2025						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
048001 - 048001-Pilotage et coordination du Ministère	34 973 000	232 900 000	0	0	0	0	267 873 000
048003 - 048003-Management et développement du secteur	913 452 334	886 616 000	140 000 000	20 269 032 000	0	0	22 209 100 334
048004 - 048004-Information et archives sur l'action du Ministère	0	302 000 000	0	0	0	0	302 000 000
048005 - 048005-Coopération et renforcement des relations Armées - Nation	249 543 665	254 000 000	30 000 000	0	0	0	533 543 665
Total	1 197 968 999	1 675 516 000	170 000 000	20 269 032 000	0	0	23 312 516 999

Actions	2026						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
048001 - 048001-Pilotage et coordination du Ministère	34 973 000	232 900 000	0	0	0	0	267 873 000
048003 - 048003-Management et développement du secteur	913 452 334	886 616 000	140 000 000	19 810 608 000	0	0	21 750 676 334
048004 - 048004-Information et archives sur l'action du Ministère	0	302 000 000	0	0	0	0	302 000 000
048005 - 048005-Coopération et renforcement des relations Armées - Nation	249 543 665	254 000 000	30 000 000	0	0	0	533 543 665
Total	1 197 968 999	1 675 516 000	170 000 000	19 810 608 000	0	0	22 854 092 999

2.1.7. Evolution des emplois rémunérés affectés au programme

Catégorie	2020	2021	2022	2023	Justifications
A	34	36	35	35	
B	47	40	42	42	
C	30	24	23	23	
D	59	48	48	48	
E	1	1	0	0	
Total	171	149	148	148	

2.1.8. Rattachement des opérateurs publics au programme

2.2. Programme 2 - Protection du territoire national

Le programme "Protection du territoire national" est le second programme du Ministère de la Défense Nationale. Il opérationnalise la mission fondamentale des Forces Armées Béninoises (FAB) qui est la préservation de l'intégrité territoriale. Il a pour finalité d'améliorer la couverture sécuritaire terrestre, aérienne et maritime du territoire national en permanence à travers la mise à disposition de ressources humaines et matérielles (équipements militaires) efficaces ainsi qu'un un renforcement continu des capacités physiques des FAB.

2.2.1. Précis stratégique du programme

Le précis stratégique du programme 2 est effectué à travers l'analyse stratégique et le rappel des enjeux et perspectives dudit programme.

2.2.1.1. Analyse stratégique

Cette analyse met en exergue la politique publique mise en œuvre par le programme de protection du territoire national et sa finalité.

2.2.1.1.1. Politique publique mise en oeuvre

Contribuant à la préservation de l'intégrité territoriale, mission régaliennne des FAB, le programme II met l'accent sur la défense globale du territoire national. Ce programme découle du Plan d'Actions du Gouvernement 2021-2026 à travers le Pilier I (renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance), en son Axe Stratégique n°2 (consolidation de la bonne gouvernance) et sous les Action 3 (poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens).

2.2.1.1.2. Finalités du programme

Par ce programme, Le Ministère de la Défense Nationale vise l'amélioration permanente de la couverture sécuritaire terrestre, aérienne et maritime du territoire national.

2.2.1.1.3. Diagnostic stratégique

De l'analyse des forces et faiblesses actuelles du MDN et des Forces armées béninoises (Fab) en rapport avec la formulation et la mise en œuvre du programme "Protection du territoire national", il découle le diagnostic stratégique qui suit.

2.2.1.1.3.1. Forces

Les activités et tâches développées au sein du programme II ont permis d'améliorer de manière générale

les capacités opérationnelles des Fab. Il s'agit entre autres de :

- l'entraînement continu dans les unités à la base pour élever le sens de professionnalisme et cultiver les valeurs républicaines ;
- la compétence avérée des structures techniques des Fab chargée de la logistique opérationnelle et des infrastructures militaires ;
- les compétences et l'expérience acquises par les Fab dans les opérations militaires intérieures et extérieures ;
- la disponibilité et l'engagement des gestionnaires et acteurs financiers des Fab;
- le caractère disciplinaire et politiquement neutre de l'Armée ;
- l'organisation de diverses actions socio-militaires afin de consolider les liens armées-nation ;
- l'existence d'une vision à l'horizon 2026 du format des Fab assorti d'une évaluation financière des besoins prioritaires ;
- la processus en cours d'intégration et de promotion des femmes dans les Forces armées ;
- la participation active aux activités et autres initiatives de protection de l'environnement.

2.2.1.1.3.2. Faiblesses

Du programme II, se dégage de multiples faiblesses notables, au regard notamment depuis 2019, du contexte socio-économique et sécuritaire est très évolutif conduisant à l'émergence de nouvelles contraintes qui s'imposent, Il s'agit de :

- l'insuffisance des dotations en matériels lourds et équipements spécifiques ;
- l'insuffisance des moyens pour faire face de façon optimale à la désuétude des infrastructures des Fab ;
- l'incapacité de nombreux fournisseurs à satisfaire les marchés militaires ;
- l'absence de réserves stratégiques et opérationnelles affectant la satisfaction en temps opportun des besoins urgents notamment sur front de guerre ;
- l'inexistence d'une programmation stratégique du recrutement de personnels au profit des armées pour un meilleur équilibre catégoriel des effectifs ;
- la quasi- inexistence d'une planification pluriannuelle des besoins généraux militaires ;
- le bouleversement général des activités des Fab en raison du redéploiement des effectifs et du matériel militaire pour faire face à la recrudescence des actes terroristes au nord du pays ;
- l'insuffisance des mesures de protection de l'environnement et du climat ;
- les insuffisances de la réglementation en matière de gestion des personnels féminins.

2.2.1.2. Enjeux et perspectives

Les enjeux et perspectives du programme "Protection du territoire national" abordés ci-dessous.

2.2.1.2.1. Enjeux du programme

La montée actuelle de la menace sécuritaire nécessite la disponibilité d'une armée dynamique et très opérationnelle (aptitudes et équipements). Il en résulte ainsi la nécessité absolue de mettre en œuvre un processus de professionnalisation des capacités militaires à travers un recrutement planifié et une formation adaptée du personnel ; une dotation planifiée des infrastructures et matériels accompagné d'un plan cohérent de maintenance préventive et curative rigoureux pour faire efficacement face aux contraintes sécuritaires présentes et futures.

2.2.1.2.2. Perspectives

Les perspectives du MDN à travers ce programme sont :

- couvrir l'éventail des besoins des armées en ressources humaines compétentes et utiles à travers les recrutements et les formations ;
- équiper suivant une planification cohérente et adaptée aux exigences du terrain, les personnels militaires en matériels de protection en armement individuel ;
- constituer progressivement des réserves stratégiques et opérationnelles.

2.2.1.3. Axes stratégiques

Les axes stratégiques du programme "Protection du territoire national" sont :

- Axe 1 : Amélioration du recrutement, de la formation et de l'entraînement des personnels ;
- Axe 2 : Préservation de l'intégrité territoriale par le maillage du territoire national ;

2.2.1.4. Présentation des actions constitutives du programme

Les actions du programme 2 sont présentées comme suit :

- Action 1 : Préparation des Forces ;
- Action 2 : Renforcement de la capacité opérationnelle des Forces armées béninoises ;
- Action 3 : Coordination et contrôle des Forces armées béninoises ;
- Action 4 : Organisation des soins de santé.

Actions	Unités administratives
Action 1 : Préparation des Forces	Direction des écoles et sports
	Lycée Militaire de Jeune Fille-GMK de Natitingou
	Prytannée Militaire de Bembèrèkè

Actions	Unités administratives
Action 2 : Renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées Béninoises	Etat Major de la Garde Nationale
	Etat-major de l'Armée de l'Air
	Etat-major de l'armée de terre
	Etat-major de la Marine Nationale
Action 3 : Coordination et controle des Forces armées béninoises	Direction Centrale du Service du Commissariat des armées
	Direction Régionale du Service du Commissariat des Armés
	Direction centrale du génie des armées
	Direction de l'organisation et du personnel des armées
	Direction des Systèmes d'Information et de Communication des Armées
	Direction du matériel des armées
	Direction du renseignement militaire
	Etat-Major Général
Action 5 : Organisation des soins de santé	UNITE DE PRODUCTION ET DE SECURISATION DES UNIFORMES MILITAIRES Direction Centrale du service de santé des armées

2.2.2. Cartographie du programme et brève présentation du Responsable du Programme

2.2.2.1. Cartographie du programme

<p>Directions Centrales, Techniques et Départementales/Régionales</p>	<p>DCGA - Direction centrale du génie des armées DCSCA - Direction Centrale du Service du Commissariat des armées DCSSA - Direction Centrale du service de santé des armées DES - Direction des écoles et sports DMA - Direction du matériel des armées DOPA - Direction de l'organisation et du personnel des armées DRM - Direction du renseignement militaire DSICA - Direction des Systèmes d'Information et de Communication des Armées EMAA - Etat-major de l'Armée de l'Air EMAT - Etat-major de l'armée de terre EMG - Etat-Major Général EMMN - Etat-major de la Marine Nationale GR - Etat Major de la Garde Nationale LMFN - Lycée Militaire de Jeune Fille-GMK de Natitingou PMB - Prytannée Militaire de Bembèrèkè UPSUM - UNITE DE PRODUCTION ET DE SECURISATION DES UNIFORMES MILITAIRES</p>
<p>Organisme sous tutelle directe</p>	<p>DRSCA - Direction Régionale du Service du Commissariat des Armés</p>
<p>Organismes privés et ONGs subventionnées</p>	
<p>Projets PIP</p>	
<p>Projets Hors PIP</p>	

2.2.2.2. Présentation du Responsable de Programme

Nom et prénom(s) : Intendant Militaire de 2^{ème} Classe DOSSOU-YOVO Koffi Hervé Bertrand

Poste occupé : Directeur Central du Service du Commissariat des Armées

2.2.3. Cadre de performance du programme

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Résultats attendus	Source de vérification	Hypothèses et conditions critiques
Objectif spécifique 1: Rehausser le niveau de réactivité des forces	Taux de réalisation des formations et entraînements	Les formations et entraînements sont exécutés	Rapport DES, POE et les Etats-majors d'armées	Disponibilité des crédits - Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits
Objectif spécifique 2: Coordonner les actions de défense du territoire national	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines et matérielles	La coordination au niveau des armées est assurée	Rapport d'activités de l'EMG	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits
Objectif spécifique 3: Renforcer la capacité opérationnelle des FAB	Capacité opérationnelle des FAB	La capacité opérationnelle des FAB est renforcée	Rapports DOE et des États-majors d'armées	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits
	Disponibilité Technique Opérationnelle (DTO) des matériels des FAB		Rapports de DMA et des DLOG des États-majors d'armées	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits
Objectif spécifique 4: Organiser les soins de santé	Taux de prise en charge sanitaire des militaires	Les soins de santé sont organisés	Rapport d'activités de DCSSA	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits

2.2.4. Indicateurs de programme et leur évolution

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur référence	Historiques			Valeurs cibles		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026
PROGRAMME :049 - Protection du territoire national								
Objectif stratégique :Améliorer en permanence la couverture sécuritaire terrestre, aérienne et maritime du territoire national								
Objectif spécifique :Rehausser le niveau de réactivité des forces								
Taux de réalisation des formations et entraînements	pourcentage	ND	-	-	-	50	55	60
SOURCE	:	Rapport DES, POE et les États-majors d'armées						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DES						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des crédits - Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits						
Objectif spécifique :Coordonner les actions de défense du territoire national								
Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines et matérielles	pourcentage	ND	-	-	-	80	83	85
SOURCE	:	Rapport d'activités de l'EMG						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	EMG						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits						
Objectif spécifique :Renforcer la capacité opérationnelle des FAB								
Capacité opérationnelle des FAB	pourcentage	ND	-	-	-	80	83	85
SOURCE	:	Rapports DOE et des États-majors d'armées						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DOE						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits						
Disponibilité Technique Opérationnelle (DTO) des matériels des FAB	%	57,5	-	-	-	60	60	60
SOURCE	:	Rapports de DMA et des DLOG des États-majors d'armées						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DMA						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits						
Objectif spécifique :Organiser les soins de santé								

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur référence	Historiques			Valeurs cibles		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026
Taux de prise en charge sanitaire des militaires	Pourcentage	ND	-	-	-	55	60	65
SOURCE	:	Rapport d'activités de DCSSA						
STRUCTURE RESPONSABLE	:	DCSSA						
OBSERVATIONS	:	Disponibilité des crédits-Volonté politique - Pro Activité des gestionnaires de crédits						

2.2.5. Répartition triennale des dépenses (en FCFA)

NATURE ECONOMIQUE	REALISATION (LOI DE REGLEMENT)						CREDITS OUVERTS (LFI)	
	2020		2021		2022		2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	57 694 115 702	0	56 426 188 006
Personnel	0	0	0	0	0	37 635 044 027	0	41 609 654 409
Biens et services	0	0	0	0	0	4 905 036 000	0	14 655 533 597
Transfert courant	0	0	0	0	0	217 000 000	0	161 000 000
Investissements	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	14 937 035 675	0	0
Investissement exécuté par l'Etat	3 923 402 000	2 178 048 000	11 840 802 000	11 840 802 000	14 937 035 675	14 937 035 675	0	0
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	57 694 115 702	0	56 426 188 006
I- Ressources intérieures	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	57 694 115 702	0	56 426 188 006
Contributions budgétaires	0	2 178 048 000	0	11 840 802 000	14 937 035 675	57 694 115 702	0	56 426 188 006
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

NATURE ECONOMIQUE	CREDITS OUVERTS (LFI)		PROJECTIONS					
	2023		2024		2025		2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total des emplois	0	56 426 188 006	0	72 168 624 001	0	78 315 964 001	0	82 963 042 001
Personnel	0	41 609 654 409	0	52 331 756 001	0	58 479 096 001	0	63 126 174 001
Biens et services	0	14 655 533 597	0	19 256 868 000	0	19 256 868 000	0	19 256 868 000
Transfert courant	0	161 000 000	0	580 000 000	0	580 000 000	0	580 000 000
Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement exécuté par l'Etat	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	0	56 426 188 006	0	72 168 624 001	0	78 315 964 001	0	82 963 042 001
I- Ressources intérieures	0	56 426 188 006	0	72 168 624 001	0	78 315 964 001	0	82 963 042 001
Contributions budgétaires	0	56 426 188 006	0	72 168 624 001	0	78 315 964 001	0	82 963 042 001
Prêts domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0
II- Ressources extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0

2.2.6. Tableau d'évaluation financière (en FCFA)

Actions	2024						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
049001 - 049001-Préparation des Forces	20 367 000	2 057 351 000	220 000 000	0	0	0	2 297 718 000
049002 - 049002-Renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées Béninoises	50 001 972 001	5 304 686 245	0	0	0	0	55 306 658 246
049004 - 049004-Coordination et controle des Forces armées béninoises	2 154 376 000	11 699 583 755	360 000 000	0	0	0	14 213 959 755
049006 - 049006-Organisation des soins de santé	155 041 000	195 247 000	0	0	0	0	350 288 000
Total	52 331 756 001	19 256 868 000	580 000 000	0	0	0	72 168 624 001

Actions	2025						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
049001 - 049001-Préparation des Forces	20 367 000	1 842 511 000	220 000 000	0	0	0	2 082 878 000
049002 - 049002-Renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées Béninoises	54 398 936 001	5 304 686 245	0	0	0	0	59 703 622 246
049004 - 049004-Coordination et controle des Forces armées béninoises	3 904 752 000	11 914 423 755	360 000 000	0	0	0	16 179 175 755
049006 - 049006-Organisation des soins de santé	155 041 000	195 247 000	0	0	0	0	350 288 000
Total	58 479 096 001	19 256 868 000	580 000 000	0	0	0	78 315 964 001

Actions	2026						TOTAL
	Pers.	ABS	Tf.	DCA			
				RI	RE	Tf.	
049001 - 049001-Préparation des Forces	20 367 000	1 842 511 000	220 000 000	0	0	0	2 082 878 000
049002 - 049002-Renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées Béninoises	59 006 014 001	5 304 686 245	0	0	0	0	64 310 700 246
049004 - 049004-Coordination et controle des Forces armées béninoises	3 944 752 000	11 914 423 755	360 000 000	0	0	0	16 219 175 755
049006 - 049006-Organisation des soins de santé	155 041 000	195 247 000	0	0	0	0	350 288 000
Total	63 126 174 001	19 256 868 000	580 000 000	0	0	0	82 963 042 001

2.2.7. Evolution des emplois rémunérés affectés au programme

Evolution des emplois militaires

Catégorie	2020	2021	2022	2023	Justifications
Officiers	846	898	895	895	
Sous-officiers	4279	4853	5327	5327	
Militaires de rang	7134	6939	6884	8384	

Catégorie	2020	2021	2022	2023	Justifications
A	0	0	0	0	
B	0	0	0	0	
C	0	0	0	0	
D	0	0	0	0	
E	0	0	0	0	
Total	0	0	0	0	

2.2.8. Rattachement des opérateurs publics au programme

CONCLUSION

Le présent Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) constitue le support des actions et des interventions du Ministère de la Défense Nationale pour la période 2024-2026. Les actions proposées dans ce document sont en cohérence avec la vision, la mission et les attributions du ministère. Leur caractère transversal sous-tend tout le processus de gestion de la mise en œuvre des actions de la défense.

Pour mettre en œuvre les actions programmées pour la tranche annuelle 2024, le MDN bénéficierait d'un crédit budgétaire prévisionnel de Quatre-vingt-treize milliards quatre cent cinquante-deux millions quatre-vingt-treize mille (93 452 093 000) francs CFA.

La volonté politique affirmée, l'engagement des autorités du ministère, l'adhésion du personnel et l'optimisation des dépenses sont autant de conditions indispensables à l'atteinte des objectifs fixés par le Ministère.